

Philippe Jobin, Syndic d'Echichens/VD

Une commune confiante en l'avenir

Située dans le district de Morges, la commune d'Echichens est née de la fusion en 2011 de quatre localités - Monnaz, Saint-Saphorin-sur-Morges, Colombier et Echichens - qui lui permet aujourd'hui de mieux s'affirmer sur la scène cantonale vaudoise, comme l'explique Philippe Jobin, son Syndic. En raison de la LAT et du Plan d'affectation communal, Echichens doit désormais repenser son développement. Un défi que la commune relève avec sérénité.

- Comment êtes-vous venu à la politique? Avez-vous eu un déclic?

- Oui, j'avais 32 ou 33 ans et faisais partie d'une association qui défendait l'agriculture. Lors d'une réunion publique, j'avais eu un débat avec Pascal Couchepin, alors conseiller fédéral, sur l'agriculture. Je disais que le soutien devait aller à la production agricole et non pas comme c'était le cas à l'époque à la production de petites fleurs. Suite à cet échange, mon beau-père m'a proposé de rejoindre la liste UDC pour le Grand Conseil vaudois. Je suis maintenant député au Grand Conseil depuis plus de 15 ans et j'effectue ma deuxième législature en tant que syndic d'Echichens.

- Votre engagement est-il inchangé?

- Tout à fait! Je suis un combattant dans l'âme, j'aime me fixer des buts à atteindre et mettre en place les stratégies adaptées. Je m'intéresse, par exemple, à tout ce qui a trait à l'énergie et au climat et surtout à la manière dont on peut être le plus indépendant possible sur le plan énergétique. La fiscalité vaudoise est un autre de mes sujets de prédilection. J'ai réussi à la faire baisser de 3,5%, mais j'aurais souhaité davantage.

A l'échelle de la commune d'Echichens, ma première préoccupation est vraiment d'essayer de répondre aux besoins du plus grand nombre d'habitants et cela passe en premier lieu par un accueil et un service public de qualité.

- Comment se développe la commune?

- Plutôt bien compte tenu des contraintes liées à la Loi sur l'aménagement du terri-

toire (LAT) et au Plan d'affectation communal (PAC). Nous gardons un développement, mais il est moins important que celui que nous souhaitons. Le PAC a été mis à l'enquête. Il y a plusieurs oppositions, ce qui va probablement retarder sa mise en vigueur. Notre souhait, c'est qu'il puisse être accepté à l'horizon fin 2024. A l'avenir, le développement se fera dans des zones bien précises.

Ces dernières années ont été marquées par la création de nouveaux quartiers, dont le plus important est celui d'En Grassiaz, qui s'est traduit par l'arrivée en une seule fois de plus de 400 personnes. Nous avons eu d'autres projets, mais de moindre importance, de l'ordre de 30 logements. A Echichens même, il n'y a plus de zones constructibles; celles qui restent sont à Monnaz, Colombier et Saint-Saphorin-sur-Morges.

- La commune sous sa forme actuelle est le fruit de la fusion de quatre villages. Quelles en étaient les motivations?

- La principale était financière. Certaines choses avaient été promises lors des législatures précédentes et il fallait trouver le financement pour les mener à bien. Par exemple, la rénovation des bâtiments communaux et des travaux en sous-sol portant sur le traitement des eaux usées qui devra être modernisé d'ici à 2030.

La fusion a aussi donné du poids à la commune dans le district et le canton. Nous sommes passés des 1200 habitants d'Echichens à plus de 3200 pour l'ensemble de la commune.

Les habitants restent très attachés à leur



TANIA EMERY

Philippe Jobin.

village, mais à Echichens nous avons beaucoup de nouveaux arrivants dans des classes de revenus de moyen à haut. Malheureusement, nous avons un roulement d'habitants élevé, car bien des gens déménagent pour des raisons professionnelles. Ils sont mutés dans une autre ville ou hors du pays.

- Les infrastructures sont-elles bien adaptées?

- Nous avons inauguré cette année, à Echichens, une nouvelle salle polyvalente, ainsi qu'un nouveau collège. Nous avons également construit un parking de 90 places, accessible sans passer par le cœur du village, et l'ancien collège, qui devait être



Echichens vue du ciel.

démoli, a été transformé pour accueillir une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), Auparavant, nous avons construit le collège de Colombier, avec une salle polyvalente, qui comprend une scène de théâtre, ainsi que des vestiaires et une buvette pour le football. Le budget pour tous ces travaux représente une enveloppe d'environ 20 millions que la commune a déjà pu intégrer. Nous avons des finances saines et avons baissé les impôts de deux points, de 68 à 66.

Le prochain projet d'importance sera la rénovation de notre déchetterie. C'est un projet qui me tient à cœur et que je veux vraiment faire avancer.

Nous avons actuellement deux terrains de foot à Echichens et deux à Colombier, mais nos infrastructures sont surexploitées. Le foot est très important dans la commune. Nous sommes en deuxième ligue inter-régionale et rien qu'à Echichens, le club compte 450 membres. Depuis quelques années, notre club du FC Echichens est confronté aux intempéries qui rendent les

terrains impraticables, ce qui peut perturber le championnat et les entraînements. Dans ces conditions, nous ne pouvons plus faire l'économie d'une réflexion pour un terrain synthétique, que ce soit au niveau régional ou communal.

Nous sommes d'ailleurs une commune sportive. Nous avons fêté en octobre dernier les 40 ans du BMX Club Echichens, dont la vice-championne du monde 2022 de BMX, Zoé Claessens, est sociétaire.

- Quelle est la politique énergétique de la commune?

- Il existe de grandes visions. Nous avons, par exemple, équipé à 360° la salle polyvalente avec des panneaux photovoltaïques qui permettent d'alimenter en électricité l'ensemble du complexe - l'école, la salle polyvalente, l'UAPE, le terrain de foot - et d'en vendre à l'Ecole Pestalozzi, située dans la commune.

Nous sommes dix communes à nous être regroupées pour les commandes de panneaux photovoltaïques pour les particu-

liers, ce qui permet de faire bénéficier les propriétaires de prix compétitifs. Nous sommes avant-gardistes avec ce système de regroupement.

Un nouveau bâtiment pour la voirie à Colombier est en construction et sera équipé de panneaux photovoltaïques. Nous achetons systématiquement des machines électriques quand c'est possible.

Les bâtiments communaux ont également besoin d'un lifting énergétique et des CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) seront établis pour chaque objet, dans le but de remplacer le mazout. Nous étudions aussi la possibilité de faire partie d'un consortium afin d'utiliser l'eau du lac pour le chauffage, comme cela se fait à Morges ou à Genève.

- Qu'en est-il de la biodiversité?

- Echichens compte plusieurs exploitations qui contribuent activement à la biodiversité. Du côté des autorités, nous nous sommes lancés dans une démarche visant à reverdir la commune avec des fauches alternées ou des jachères florales ou tournantes. Nous étalons aussi les fauches aux bords des routes de juin à mi-août et n'utilisons plus de produits chimiques pour les parcs et promenades depuis bien des années. Mais cela représente six à sept fois plus de travail pour les collaborateurs. Pour les cimetières, par exemple, il faut compter 360 heures pour le désherbage, contre 69 heures auparavant, et les machines tournent deux à trois fois plus. Il faudra à l'avenir dresser un bilan de ces mesures. ■

**PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIA AUBERT**



**Assistant maître d'ouvrage
Direction de travaux**

Avenue des Morgines 12 - 1213 Petit-Lancy
022 552 62 06 - info@dgpi.ch

